

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le 26 mars 2025

L'ARS Martinique au Congrès Annuel de la Médecine Générale pour promouvoir l'attractivité médicale de l'île

L'ARS Martinique, accompagnée de la conciergerie RIMED, de l'Union Régionale des Médecins Libéraux (URML) et de la CPTS Madinina, participera au 18ème Congrès de Médecine Générale France, qui se tiendra du 27 au 29 mars 2025 à Paris. Cet événement qui rassemblera l'ensemble des professionnels de santé engagés dans le présent et l'avenir de la discipline, sera également l'occasion de mettre en avant notre territoire, ses atouts à travers des dispositifs innovants et opportunités d'emploi.

La Martinique fait face à des défis importants tels que la désertification médicale et le vieillissement de sa population. De plus, la prévalence de pathologies tropicales et de maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension et l'insuffisance rénale y est plus élevée qu'en métropole. Ces problématiques offrent cependant aux professionnels de santé l'opportunité d'enrichir leurs compétences en s'adaptant aux spécificités locales et en répondant à des besoins variés. Ils contribuent ainsi positivement à la santé publique locale en s'intégrant dans une communauté dynamique et accueillante.

L'ARS et ses partenaires travaillent activement à structurer et développer une offre de soins adaptée aux besoins de la population. L'attractivité et la fidélisation des professionnels médicaux et paramédicaux, tant dans le secteur hospitalier que libéral, sont des enjeux majeurs, d'autant plus que 32% des médecins généralistes libéraux ont plus de 60 ans.

Le Congrès de Médecine Générale, avec plus de 4000 participants et 73 conférences, est un rendez-vous incontournable qui rassemble les médecins généralistes, des experts de diverses disciplines médicales, ainsi que des représentants des institutions de santé et de recherche. Une occasion renouvelée de faire découvrir la destination Martinique à travers cette synergie d'acteurs autour du concept « MARTINIQUE HORIZON SANTÉ » pour promouvoir l'attractivité du territoire à l'échelle nationale et inciter de nouveaux professionnels à s'installer et à exercer en Martinique.

Une politique d'attractivité médicale renforcée pour la destination Martinique

L'ARS Martinique a mis en place une politique d'attractivité innovante et efficace, centrée sur quatre axes principaux pour attirer et fidéliser les professionnels de santé sur le territoire. Cette politique s'appuie sur des dispositifs déjà opérationnels, avec une montée en puissance des actions prévue pour 2025-2026.

1_ Renforcer la communication auprès des professionnels de santé

- **MACASAA (Ma carrière Santé aux Antilles)** : Lancée fin 2023, cette plateforme centralise toutes les offres disponibles en Martinique, facilitant l'accès à des opportunités professionnelles adaptées.
- **PAPS (Plateforme d'accompagnement des professionnels de santé)** : Cet outil regroupe toutes les informations nécessaires à l'installation des professionnels de santé, incluant les démarches administratives, les aides financières, les zonages et les modes d'exercice.

2_ Mieux accueillir et accompagnement des professionnels de santé

- **Conciergerie Riméd** : Inaugurée en février 2024, cette conciergerie offre un accompagnement global et personnalisé aux professionnels de santé et leurs familles, facilitant leur installation en Martinique. Elle propose des services variés, allant des formalités administratives à la recherche de logement et de véhicules. Le premier bilan d'activité montre des résultats prometteurs, avec plus de 141 professionnels de santé ayant bénéficié des services de cette conciergerie, renforçant ainsi l'offre médicale sur le territoire.
- **Moments de convivialité pour les internes** : Organisation annuelle d'événements pour favoriser les échanges et l'intégration des futurs médecins.

3_ Donner du sens à l'exercice médical

L'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail (QVT) est essentielle pour attirer et fidéliser les professionnels de santé. L'ARS favorise l'expérimentation et le développement de nouvelles formes d'exercice, comme le déploiement de consultations de médecine générale dans des zones sous-denses et isolées, l'utilisation d'outils numériques pour réduire les inégalités en santé, et le soutien à l'exercice coordonné à travers une stratégie de territoire. Dispositif qui sera assuré par la CPTS Madinina (*communauté professionnelle territoriale de santé de Martinique*).

4_ Installer une gouvernance régionale

La mise en œuvre des actions d'attractivité médicale nécessite le soutien d'une dynamique locale et régionale. Tous les acteurs du territoire doivent tenir compte des attentes, des besoins et du contexte d'exercice des professionnels médicaux et paramédicaux. La Conférence Régionale de l'Attractivité, sous la présidence partagée de l'ARS et de la Collectivité Territoriale de Martinique, déterminera un plan régional d'attractivité en santé et assurera le suivi annuel de sa mise en œuvre.

A vos agendas : 2 formats d'échanges avec nos experts et médecins (URML)



- **27 mars à 12h30 – Salle 242A :**
- Conférence « **Devenir un acteur majeur de la santé en Martinique, c'est possible !** » animée par l'ARS.
- **27, 28 et 29 mars de 08h00 à 18h00 :**
Stand d'information N°17/20 :
MARTINIQUE HORIZON SANTÉ
Adresse : Palais des Congrès Métro 1 - Porte Maillot
RER C - Neuilly-Porte Maillot

Contact presse :

Cellule communication ARS : ars-martinique-communication@ars.sante.fr 0696 489884 / 0696 822475